

COMMISSION PERMANENTE DU CONSEIL DÉPARTEMENTAL

Extrait des délibérations de la séance du 26 septembre 2025

Sous la présidence de M. Stéphane Troussel, la Commission Permanente s'est assemblée au lieu ordinaire de ses séances.

ÉTAIENT PRÉSENTS :

M. Troussel, M. Guiraud, Mme Labbé, M. Bedreddine, Mme Dellac, M. Blanchet, Mme Thibault, M. Duprey, Mme Laroche, Mme Chaumillon, M. Sadi, Mme Saïd-Anzum, Mme Girardet, M. Molossi, M. Dallier, Mme Lecroq, Mme Maroun, M. Martin P-Y, Mme Pietri, Mme Paul, M. Martin S., Mme Lagarde

ÉTAIENT EXCUSÉS :

M. Bouamrane donnant pouvoir à M. Troussel
Mme Azoug donnant pouvoir à Mme Chaumillon
Mme Youssouf donnant pouvoir à Mme Girardet
M. Constant donnant pouvoir à Mme Saïd-Anzum
M. Monot donnant pouvoir à M. Molossi
M. Taïbi donnant pouvoir à M. Sadi
M. Cranoly donnant pouvoir à M. Martin P-Y
Mme Ségura donnant pouvoir à Mme Paul

ÉTAIENT ABSENTS :

Mme Filhol, M. Bluteau, M. Monany, Mme Choulet, M. Chabani



Délibération n° 08-02 du 26 septembre 2025

SUBVENTIONS DE FONCTIONNEMENT AUX ASSOCIATIONS PATRIMONIALES, MÉMORIELLES ET D'ANCIENS COMBATTANTS

La commission permanente du conseil départemental,

Vu le Code général des collectivités territoriales,

Vu la délibération du Conseil départemental n° 2021-VII-24 du 1^{er} juillet 2021 lui donnant délégation,

Sur le rapport du président du Conseil départemental,

après en avoir délibéré,

- ALLOUE les subventions de fonctionnement au titre de l'année 2025 aux associations suivantes :

- 1 000 euros à l'association Bondy, son chêne et ses racines,
- 900 euros à l'association des figurinistes et maquettistes de Gagny,
- 5 700 euros à l'association Montfermeil et sa région, société historique, musée des métiers,
- 1 600 euros à l'association Sauvegarde du moulin de Montfermeil,
- 1 800 euros au Comité local de Noisy-le-Grand de l'Association nationale des anciens combattants et ami(e)s de la Résistance,
- 1 000 euros à l'association Mémoire vivante du plateau d'Avron,
- 1 000 euros à l'association Histoire(s) et Mémoire de Maison-Blanche,
- 1 500 euros à l'association Cercle archéologique et historique de la région d'Aulnay,
- 7 700 euros à l'association des Amis du musée de la Résistance nationale de Seine-Saint-Denis,
- 1 500 euros à l'association Noisy-le-Sec Histoire(s),
- 2 500 euros à l'association Société des amis d'Eugène Carrière,
- 2 000 euros à la Société historique de Noisy-le-Grand, Gournay-sur-Marne, Champs-sur-Marne et archéologique de Marne-la-Vallée,



- 850 euros à l'association François Xavier-Donzelot,
- 5 000 euros à l'Institut CGT d'histoire sociale de la Seine-Saint-Denis,
- 1 500 euros à l'Union départementale des associations d'anciens combattants et victimes de guerre du département de Seine-Saint-Denis (UDAC 93),

- CHARGE M. le Président du Conseil départemental de signer tout document relatif à ce projet, au nom et pour le compte du Département.

Pour le président du Conseil départemental
et par délégation,

Adopté à l'unanimité : ✓	Adopté à la majorité :	Voix contre : 0	Abstentions : 0
Date d'affichage du présent acte, le		Date de notification du présent acte, le	Certifie que le présent acte est devenu exécutoire le

Le présent acte peut faire l'objet d'un recours contentieux devant le tribunal administratif de Montreuil dans un délai de deux mois à compter de sa notification ou publication.